

RENCONTRE DATL 2022

100% ATL



START



PROGRAMME



LA RÉFORME ATL



LES OBJECTIFS

LA COMMISSION TRANSVERSALE



LES 7 GROUPES DE TRAVAIL



LA PARTICIPATION DES ENFANTS





RÉFORME DE L'ACCUEIL TEMPS LIBRE

Vers un décret unique





MARS 2021

Note d'orientation
sur la Réforme ATL



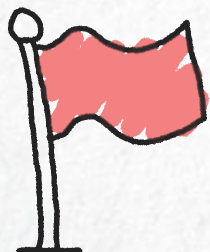
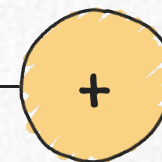
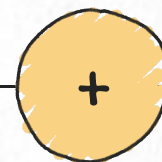
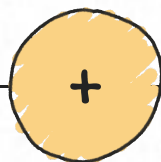
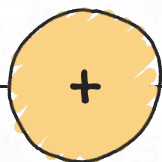
JUIN 2021

Lancement
des 2 premiers GT



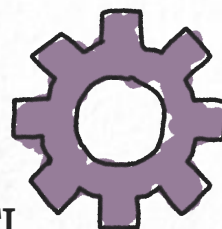
DÉCEMBRE 2022

Fin des travaux de la
Commission transversale ATL



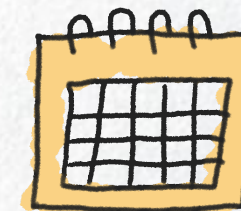
MAI 2021

Séance inaugurale de la
Commission transversale ATL



JUILLET 2021

Contrat de Gestion
ONE 2021>2025





CONTRAT DE GESTION 2021>2025

RÉFORME ATL

Livrable attendu

> Aboutir à un décret transversal et commun

COMMISSION TRANSVERSALE ATL

a pour mission de travailler sur une vision globale de l'accueil temps libre qui fait de l'intérêt supérieur de l'enfant, du respect de ses droits, de ses besoins et de ses rythmes le fil rouge de la réforme de l'ATL.





NOTE D'ORIENTATION

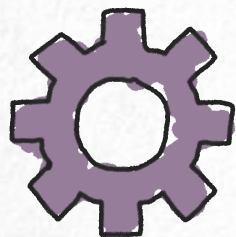
« La réforme de l'accueil temps libre doit être le fruit d'une concertation approfondie entre celles et ceux qui le font vivre au quotidien. Les acteurs de l'enfance, de la jeunesse, des sports, de l'enseignement et de la culture seront rassemblés dans cette perspective au sein d'une commission transversale. »



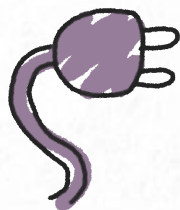
LES 4 OBJECTIFS OPÉRATIONNELS



O.O.4.3. Renforcer la formation initiale et continue des travailleuses et travailleurs du secteur de l'enfance.



O.O.5.2. Renforcer les synergies et le décloisonnement de l'accueil temps libre avec le monde scolaire.



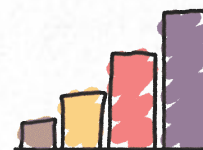
1

2

3

4

O.O.1.5. Engager la réforme de l'accueil temps libre dans une optique d'amélioration de l'accessibilité et de la qualité.



O.O.5.1. Favoriser une culture de la concertation et de la participation au sein de l'accueil temps libre via la mise en place d'une commission transversale.





OBJECTIFS GLOBAUX DE LA COMMISSION TRANSVERSALE

1

Mettre en oeuvre une nouvelle organisation du secteur en participant à l'élaboration d'un décret commun et transversal au secteur de l'accueil temps libre ;

2

Identifier et établir des pistes d'actions favorisant le décroisement entre l'enseignement et l'accueil temps libre en vue de garantir un continuum pédagogique et une alliance éducative au service du bien-être et de l'épanouissement de tous les enfants ;

3

Alimenter les réflexions du Gouvernement autour de la définition et de la valorisation des rôles de l'ensemble des acteurs de l'accueil temps libre visant à renforcer le soutien et l'accompagnement des professionnels et des volontaires ;

4

Améliorer les conditions de travail des professionnels et pérenniser l'emploi permettant de stabiliser l'offre de service.





OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA CT ATL

- > Identifier les leviers d'actions permettant d'améliorer l'accessibilité et la qualité de l'ATL
- > Identifier des stratégies de mutualisation des savoirs, des espaces et des moyens entre le milieu scolaire et l'ATL
- > Participer aux réflexions autour des stratégies de communication et de sensibilisation aux fins de valoriser le secteur ATL et l'ensemble des acteurs qui le composent
- > Travailler sur un référentiel via la construction d'un parcours de formation initiale commun à l'ensemble des animateurs de l'ATL menant à un brevet unique avec options de spécialisation
- > Nourrir une réflexion approfondie sur l'offre de formation continuée





OBJECTIFS SPÉCIFIQUES DE LA CT ATL (SUITE)

- > Nourrir une réflexion approfondie autour de l'inclusion des enfants à besoins spécifiques
- > Travailler sur des pistes opérationnelles garantissant un accueil accessible et de qualité adapté aux plus petits (3-6 ans)
- > Réfléchir à une simplification administrative visant l'allègement de la charge administrative quotidienne pour les opérateurs
- > Réfléchir aux modalités d'une mise en oeuvre progressive de la gratuité de l'accueil extrascolaire avant et après le temps scolaire à l'intérieur des écoles
- > Étudier les pistes visant à mieux stabiliser les engagements du personnel dans le secteur
- > Intégrer le secteur de l'ATL aux activités proposées dans le cadre de l'éveil culturel et du parcours d'éducation culturelle et artistique
- > Participer à l'élaboration d'un diagnostic des besoins budgétaires du secteur.





COMPOSITION DE LA CT ATL

52 membres effectifs

- 2 représentants de la Ministre de l'Enfance (Présidence)
- 4 représentants de l'ONE
- 1 représentant de la Ministre de l'Education
- 2 représentants de la Ministre de la Jeunesse et des Sports
- 1 représentant du Ministre du budget
- 1 représentant du Ministre-Président
- 2 représentants des EDD
- 3 représentants des CDV
- 3 représentants des AES1 et AES2
- 2 représentants des opérateurs ayant des activités dans au moins 2 des 3 secteurs ATL
- 3 Coordinations (BADJE, FILE, UNESSA)
- 1 Plateforme communautaire ATL
- 2 observatoires (FWB + COCOF)
- 1 DGDE
- 3 représentants du secteur Jeunesse (Service Jeunesse, CCOJ, CCMCJ)

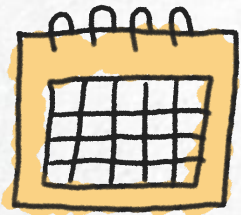




COMPOSITION DE LA CT ATL

52 membres effectifs

- 2 représentants d'organisme de formation (1 agréé par l'ONE et 1 Organisation de Jeunesse)
- 7 représentants de l'Enseignement (AG, Enseignement Promotion sociale, WBE, CPEONS, CECP, SEGEC, FELSI)
- 2 représentants du Sport (1 ADEPS + 1 Conseil général du Sport)
- 1 AG Culture
- 4 représentants des Familles (Ligue des Familles (EP), RWLP (EP), FAPEO, UFAPEC)
- 3 représentants des travailleurs (syndicats)
- 2 représentants des pouvoirs locaux (UVCW et BRULOCALIS)



4 réunions



Prochaine réunion : 19/09/22





LES 7 GROUPES DE TRAVAIL

GT1

Accessibilité

GT2

Décloisonnement ATL-Enseignement

GT3

Valorisation et professionnalisation

GT4

Formation

GT5

Agrément, reconnaissance et subventionnement

GT6

Qualité

GT7

Coordination ATL et locale





GT1 ACCESSIBILITÉ

L'objectif est d'arriver à des pistes concrètes et réalistes afin d'améliorer l'accueil des enfants.

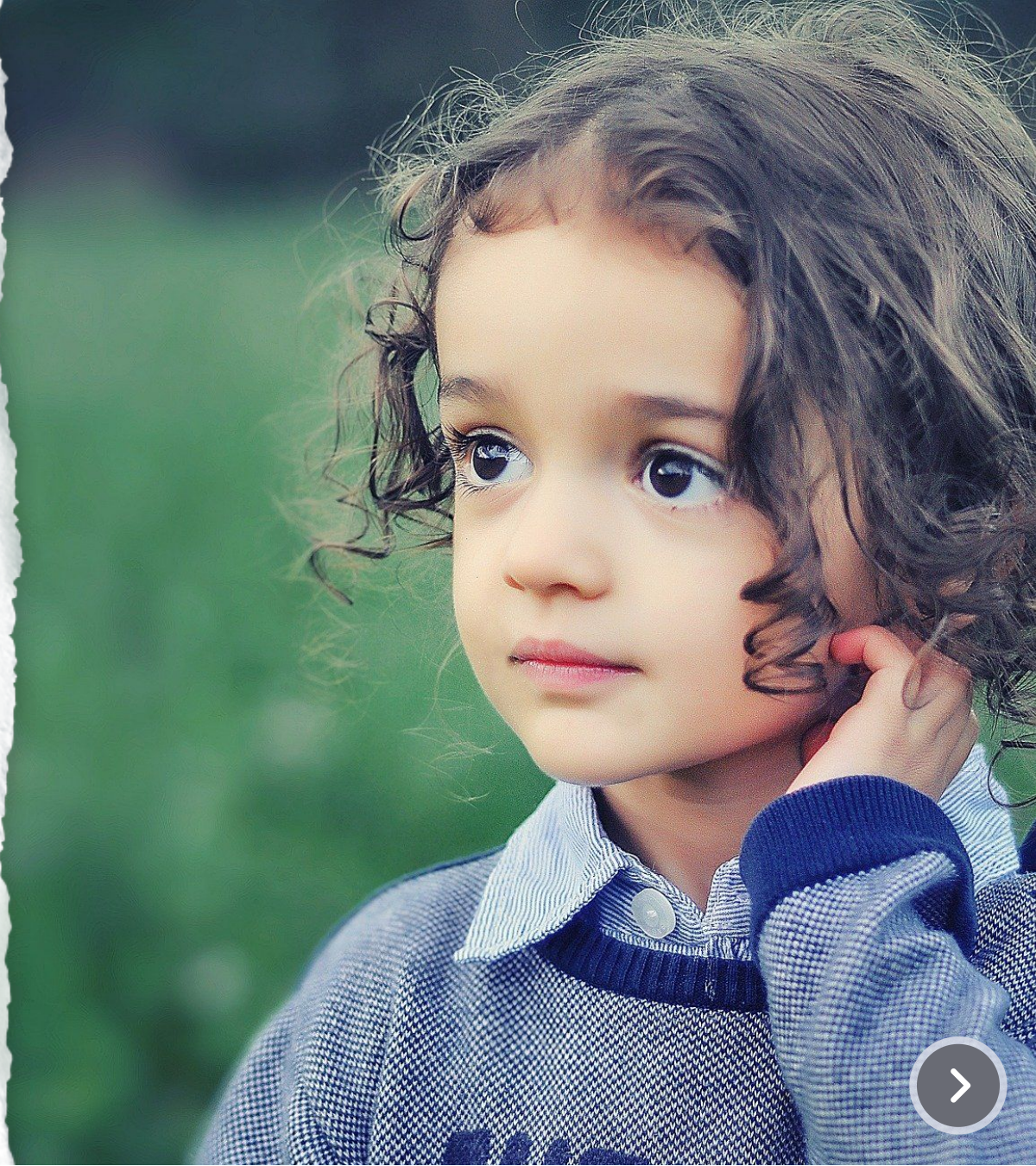
Les travaux se structurent autour de 5 axes :

- > L'accessibilité financière
- > L'accessibilité géographique et temporelle.
- > L'accessibilité du message.
- > L'accessibilité relationnelle.
- > L'accessibilité du contenu.

& 2 aspects :

> l'accessibilité primaire et l'accessibilité secondaire.

Un document contenant des recommandations est en cours de finalisation.





GT2 DÉCLOISONNEMENT ATL-ENSEIGNEMENT

Le gouvernement s'engage, dans la DPC, « *élaborer une stratégie avec les acteurs scolaires et extrascolaires en vue de la construction d'une politique éducative cohérente mêlant scolaire et extrascolaire* ».

> L'objectif est d'opérer un décroisonnement dans une perspective de continuum pédagogique et de cohérence éducative pour lutter contre les inégalités, d'une part, et de rapprocher et d'articuler ces lieux de vie de l'enfant afin d'en améliorer mutuellement l'accès, d'autre part.

> 3 thématiques principales traitées sont :

La mutualisation des locaux

Les réformes des rythmes scolaires

Le temps de midi.





QUALITÉ

Objectif : apporter la réponse la plus adaptée aux besoins des familles et des professionnels. Il s'agit aussi de dégager du temps pour permettre aux équipes pédagogiques de se rencontrer hors présence des enfants, de travailler en réseau, etc.

> Livrable attendu : recommandations concrètes, avec un focus sur l'accompagnement et l'inclusion des enfants à besoins spécifiques, et notamment les enfants en situation de précarité et les plus grands.

Thèmes abordés : rôle de l'ONE, agrément non obligatoire, participation des enfants dans l'élaboration du projet d'accueil, formations, place des familles, emplois précaires, maltraitance, etc.

> Tous ces travaux alimenteront d'autres GT, la qualité étant une notion transversale.





GT4 FORMATION

Ce GT mène une réflexion approfondie sur



- l'offre de formations initiales des professionnels de l'enfance.
- la formation continuée des volontaires et des professionnels
- les modalités pratiques et organisationnelles d'un éventuel brevet transversal Enfance-Jeunesse

Avec une attention particulière portée sur l'accessibilité, la qualité, la mixité, la diversité, la déconstruction des préjugés et les stéréotypes (de genre notamment)

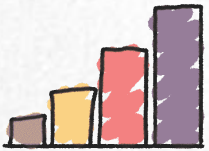
> Comment les intégrer dans l'offre de formation initiale et continuée ?





GT5 AGRÉMENT, RECONNAISSANCE, SUBVENTIONNEMENT

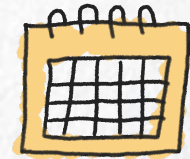
> Réfléchir ensemble aux valeurs et principes communs à chaque sous-secteur sans omettre leurs identités propres.



> Etablir un diagnostic des besoins du secteur en vue de réfléchir aux modalités d'une mise en oeuvre progressive de la gratuité de l'accueil extrascolaire avant et après le temps scolaire à l'intérieur des écoles.



> Réfléchir à la question de la simplification administrative visant l'allègement de la charge administrative quotidienne pour les opérateurs.



Lancement des travaux à la rentrée prochaine





VALORISATION ET PROFESSIONNALISATION



Objectifs :

> Réfléchir à comment valoriser le travail du secteur et informer le grand public de l'importance des activités temps libre dans la vie des enfants.



> Travailler à la réalisation d'une objectivation de l'emploi, sur base d'éléments déjà existants ou non, de l'évolution et de la professionnalisation des emplois dans le but d'évaluer la possibilité de stabiliser certains emplois.



**Début des travaux
prévu en septembre-
octobre 2022**





COORDINATION ATL ET LOCALE

La construction d'un maillage local a de nombreux avantages qui rejoignent l'ensemble des thématiques traitées au sein des 6 autres GT.

Ce GT aura pour mission spécifique de réfléchir au renforcement de ce maillage par le biais, entre autres, du rôle et des missions des coordinations ATL vis-à-vis des publics et plus précisément des publics vulnérables.

Une réflexion concernant l'allègement des charges administratives de ces dernières sera également abordée.





LA PARTICIPATION DES ENFANTS

Art.5.1-5. L'Office veille à ce que la parole des enfants puisse être également prise en compte dans les travaux de la commission.

Le Cabinet Linard a lancé un marché public pour la réalisation d'un processus participatif tenant compte du point de vue des enfants dans toutes leurs diversités, y compris les enfants les plus vulnérables. Le partenaire choisi est l'asbl Comme un lundi, notamment pour leur expertise en termes de projets participatifs, la pertinence de leur projet quant à l'âge des répondants, leur attention à l'article 31 de la Convention internationale des droits de l'enfant, et leurs partenariats avec des experts et des acteurs du secteur.

Un comité de pilotage est chargé d'opérationnaliser ce projet. Ce comité restreint est composé de représentants/structures ayant déjà un pied dans la réforme ATL et disposant d'une vision globale de l'accueil de l'enfant, à savoir le service du DGDE, l'OEJAJ, le RWLP et l'ONE.

DES QUESTIONS ?



DES QUESTIONS

